

# GREFFE-VESTIAIRE

Ducos, le 07/11/2018

## Nos collègues du Greffe et du Vestiaire

### méritent du Respect !

Monsieur le Directeur,

**FO** est particulièrement courroucée des conditions de travail imposées ce jour à nos Collègues du GREFFE et du VESTIAIRE !

Non content de réduire leurs espaces de travail, vous avez imposé un chantier bruyant et poussiéreux (marteau piqueur, forage de murs) rendant l'impossibilité d'effectuer les écrous et autres extractions diverses dans des conditions respectueuses d'hygiène (poussière de chantier, ciment, et peut-être amiante, matériel informatique indisponible ???? Alors qu'aucune urgence pour la construction de cet espace de travail ne s'impose !

### C'est intolérable !

Ces travaux doivent et auraient dû être effectués dans d'autres créneaux horaires afin de maintenir le fonctionnement sécurisé du greffe et du vestiaire !

**FO** réclame donc que des directives soient données afin de respecter les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, les Personnels de Surveillance ne disposant pas juridiquement du droit de retrait (Statut Spécial) à ce titre vous devez assurer leur pleine sécurité !

En outre, **FO** réclame que la « variure » de la porte d'évacuation du Rez de Chaussée du greffe soit modifiée en "Deny", car en cas d'urgence nos collègues du GREFFE et le DLRP risquent de quitter leur peau !

L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) codifient des règles précises en pareille circonstance :

*"Les travaux de démolition produisent des poussières de nature et de taille variées qui, en se dispersant, peuvent avoir un impact sur la santé des travailleurs. Et ce, qu'il s'agisse de chantiers en milieu fermé (réhabilitation) ou en milieu ouvert (démolition totale ou partielle d'un bâtiment). La démarche de prévention des risques professionnels impose la mise en place de techniques et moyens de prévention adaptés à la situation".*

**ASSEZ du MÉPRIS CONDESCENDANT pour les PERSONNELS !**

**La SÉCURITÉ et l'HYGIENE sont NON NÉGOCIABLES !**



**FO RESISTER !!**

Avec FO je défends



**FO RIEN LACHER !!!**

le Service Public !!!